passés et nécessitant pour un plus prompt inconnus.

Cette situation ne pouvait durer plus longtemps : un des deux employés qui avaient reçu 1.200 francs voyant redoubler de nouvelles annonces qui demandaient des employés avec cautionnement de mille francs et la besogne de bureau n'augmentant pas, conçut des doutes sérieux.

Il entra à M. le commissaire central de Bruxelles pour lui demander des renseignements sur son patron Bunet, d'autant que ce dernier avait remis à subordonné, quand le paiement des appointements de ses employés.

Au lieu de répondre directement à l'intéressé, M. le commissaire central de Bruxelles retourna la lettre à son collègue de Lille pour l'informer que le dit Bunet avait été condamné par défaut, en Belgique, à 7 mois de prison pour abus de confiance.

Une information fut ouverte sur les agissements de l'escroc à Lille, et on apprit bientôt qu'il se disposait à quitter précipitamment la ville après y avoir fait de nouvelles dupes.

Dimanche matin, M. Legrand, juge d'instruction, et M. Court, commissaire central, accompagnés de M. Florin, inspecteur de la sûreté, et d'un agent, connaissant la porte de l'inculpé. La maison était fermée et les hôtes en paraissaient absents. Les appels restèrent sans réponse.

Un des employés, venu également, déclara que Bunet et sa femme devaient être sortis.

Dans l'après-midi, un agent fut envoyé seul, rue de Fleurus, avec mission de dire, à travers la porte, qu'il venait pour verser un cautionnement.

Cette fonc de se présenter produisit un effet immédiat et magique. La porte s'ouvrit comme par enchantement.

Le nouveau venu fut accueilli avec toutes les marque de la plus vive sympathie. Malheureusement, l'illusion fut de courte durée. Le faux naïf ne tarda pas à s'éclaire de sa qualité, tandis que plusieurs de ses collègues pénétraient dans la maison.

Bunet fut mis en état d'arrestation. M. le commissaire central, prévenu sur-le-champ, arriva à son tour et procéda à une perquisition minutieuse dans les appartements.

Au cours de cette perquisition, M. Court trouva dans la cuisine une somme de 50 francs et pour tout mobilier un lit, un fauteuil et une chaise.

Le bureau ne contenait qu'une table, plusieurs chaises et une grande quantité de journaux ; le magasin y trouva aussi un gros paquet de lettres émanant de divers négociants qui ont versés des sommes plus ou moins fortes pour des renseignements qu'ils n'ont jamais reçus.

Le tout a été saisi.

Grâce à un livret de mariage qui a été trouvé dans la perquisition, on a pu rétablir sa vie tourmentée. Il résulte de ce livret que Bunet, dont le vrai nom est Henri-Florentin Agenet, né le 23 août 1842, à Châtillon.

Dans les archives de la sûreté, on a retrouvé qu'Henri Agenet était depuis 1880 sous le coup d'un mandat d'arrêt, émanant du parquet de la Seine, sous l'inculpation d'abus de confiance.

M. Legrand, juge d'instruction, ayant décerné contre ce faiseur un mandat de dépôt, Agenet a été écroué dimanche soir à la maison d'arrêt.

Accidents. — Lundi matin, vers 10 h. 1/2, M. Léon Verhelst, ouvrier de la filature Lillas, boulevard de Belfort, n° 18 bis, demeurant cité Lutun, 31, a eu la main gauche prise entre deux poulies. Il a reçu les soins empressés de M. le docteur Desmon, qui a constaté l'écrasement de quatre doigts.

— Dimanche soir, vers neuf heures, M. Alexandre Masson, 51 ans, cabaretier, rue St-Nicaise, 5, glissa sur le bord d'un trottoir de la rue de Gambetta et tomba. On le releva aussitôt pour le transporter à la pharmacie Machelart, où on constata qu'il avait une légère contusion au dessus de la jambe gauche. Après avoir reçu quelques soins, il fut reconduit à son domicile.

Un petit vagabond. — Un jeune garçon ayant abandonné le domicile paternel, dès le matin, était entraîné dimanche soir, vers neuf heures, dans la rue St-Gembert par des personnes qui prétendaient le reconduire à ses parents. Un agent intervint qui remettait ce enfant au poste de police de la Housse, plus avertit le père, M. Tasse, en l'engageant à aller rechercher son fils.

Cet homme n'avait pas encore paru une heure après l'avertissement, l'enfant fut conduit à son domicile par le commissaire de police.

Les vols. — Pendant la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont pénétré dans le jardin de M. Imbert, rue Jean-Baptiste Marcie, où ils ont enlevé pour plus de cent francs de collets.

— Un vol de tuyaux en plomb a été récemment commis à Saint-Maurice, rue du Bois du Lion d'Or, au préjudice de M. Lhuillier, entrepreneur de plomberie.

Epilepsie. — Dimanche soir, vers neuf heures, on a conduit à la pharmacie Angenot, place Sébastopol, M. Dejardin, 30 ans, tisserand, demeurant, rue de Tourcoing, 40, qui avait été pris d'une attaque d'épilepsie. Après avoir reçu les soins nécessaires, il a été reconduit chez lui.

LE NORD

La Madeleine. — Depuis un mois environ, plusieurs plaintes pour vols, effectués la nuit avec effraction, avaient été déposées au commissaire de police de La Madeleine et, malgré les investigations, les auteurs des vols restaient inconnus.

Hier, vers midi, deux gardes Saint-Léger et Lagerède, embusqués au tènement de Sainte-Hélène, ont remarqué un individu qui sortait un robinet de cuivre le long du mur de l'usine Dessel, scintiller à 32-Ardoise.

A la vue des agents, le voleur prit la fuite ; mais il fut reconnu par le garde Lagerède pour être le nommé Per Kergréter, 21 ans, sans profession, demeurant avec ses parents à La Madeleine.

Amené devant le commissaire de police, le tendeur, Kergréter reconnut le détournement de vol, et, pressé de questions, dénonça les auteurs des autres vols.

Ce sont les nommés Jules Debuf, 22 ans, sans profession, repris de justice, demeurant à La Madeleine, et Jean Martens, 21 ans, tripier à l'abattoir de Lille.

Debuf est arrêté et il sera conduit aujourd'hui devant M. le procureur de la République.

Baisieux. — Un incendie s'est déclaré vendredi à une heure de l'après-midi dans l'appartement de la maison occupée par M. Léon Estienne, cabaretier et marchand de charbon, près la place.

Les secours arrivèrent rapidement. On parvint à préserver la maison d'habitation et à sauver un cheval qui se trouvait à l'écurie. Celle-ci, qui qu'en débarrasser et une pièce servant d'atelier, ont été la proie des flammes.

Les dégâts s'élèvent à 2.000 fr., dont 1.000 pour le mobilier appartenant au locataire, qui est assuré et 1.000 fr. pour l'immeuble propriété de M. Lecleroy-Tafin, brasseur à Hem, qui n'est pas assuré. La cause est inconnue.

Armentières. — *Vol.* — Hier soir, vers 8 heures, pendant que ses compagnons faisaient le quet pour la cité du 27e, rue, était place de la République, de précoces voleurs ont forcé un carreau de vitre à devanture du magasin de M. Debosque-Lamblin et ont dérobé plusieurs paquets de bonbons.

La police est à la recherche des auteurs de ce vol.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — *Accident* — Un singulier accident s'est produit hier rue de Méquinez, 30.

Un soldat d'infanterie de la garnison, Ernest Grossemy, âgé de 21 ans, de retour du Dahomey, se trouvait chez un de ses amis, le jeune Grelle, quand ce dernier voulut lui montrer le mécanisme d'un pistolet qu'il possédait. Croyant que l'arme n'était pas chargée, il tira la gâchette. Soudain le coup partit et Grossemy qui se trouvait contre une garde-robe, reçut la charge en plein front.

Le malheureux tomba sans connaissance ; il avait l'os frontal à nu. Les yeux étaient en outre horriblement tuméfiés.

Le blessé a reçu immédiatement les soins les plus empressés. Par bonheur, la charge de poudre du pistolet était très faible et les médecins qui le soignent, sauf complication impossible à prévoir, espèrent le sauver.

Un ordre d'huit : l'arme qui a causé ce triste accident était chargée depuis environ huit ans.

Arrestation d'un escroc. — L'escroc Delannoy qui, le mois dernier, abusait de la confiance de M. Mauville, marchand de poires, à Croisilles, en enlevant à ce dernier *une somme de 1.450 francs, se trouve entre* les mains de la justice.

Ayant dépensé le produit de son vol, et se trouvant complètement dénué de ressources, Delannoy s'est constitué prisonnier à Lille.

CALAIS

Un sinistre probable ; 4 hommes noyés

Dimanche matin, vers sept heures, M. Vancauteren, 1re lieutenant, apercevait échoué sur la grève, à 1 kilomètre environ à l'est de la jetée, un canot de 7 mètres et voiles, portant les marques : D. H. *Irma*.

Ce canot était rempli d'eau et tout porte à croire qu'il avait été jeté là par les vagues de la veille.

Prévenu immédiatement par le syndic de la marine, se transportait immédiatement sur les lieux et prenait les mesures nécessaires pour *le ramener dans le port*, où il est arrivé quelques heures du soir avant à bord du canot de marin trouvée également sur la grève.

L'embarcation, qui devait être montée par quatre hommes d'équipage, paraît appartenir au service lamanieur du port de Dunkerque et tout porte à croire que les malheureux marins ont été victimes d'un coup de mer, lorsque, dans la nuit de samedi à dimanche.

Des dépêches ont été adressées par les soins de M. le Commissaire de la République à Dunkerque.

LE CRIME D'HALLOY

L'instruction ouverte au sujet du crime d'Halloy-Lacée fonctionnaire de l'Oise, Bergen, l'auteur présumé de l'assassinat, a cherché à établir un alibi prétendant avoir passé à Fauquembergues la journée du crime.

Toutes ses allégations ont été vérifiées et reconnues inexactes.

L'inculpé persiste toujours dans les dénégations les plus énergiques.

Inguérissable

La neige a disparu, les lilas vont fleurir
Et tout va faisons pour faire plaisir aux roses.
Qui s'en irait quand comme tant d'autres choses,
Le savon **Mikado**, lui, ne saurait périr.

Dépositaire à Roubaix :
DUHEM-MERCHEZ, 31, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.

Nouvelles à la Main

Au baccalauréat :

— Quelle est la ligne la plus courte d'un point à un autre ?

Le candidat, après un peu d'hésitation :

C'est une ligne de chemin de fer.

Le professeur :

— Vous oubliez la ligne télégraphique !

***

Le petit Jean, grand joueur devant l'Eternel, a pris une bonne résolution.

Avant de partir pour son cercle, il met toujours un louis à part pour ponter une dernière fois le soir, en rentrant.

C'est ce qu'il appelle

Le coup de l'étrille !

BRULÉ-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre de Roubaix (Rue Pierre-Legrand). — Le théâtre de Roubaix a repris le beau drame de M. Charton *Dernier Tribunal* qui a obtenu tant de succès de son ancienne mise en scène. Le rôle de Richard-Lenoir.

Nous avons déjà donné un compte-rendu détaillé de ce drame, qui a été joué avec beaucoup de succès par les nombreux public qui a assisté à la représentation : Rhodes Scott, Jules Hiver, Mme Hiver, Mlles Dorothée, Pierrette, Mme Gaillard, Mlles Desrosiers, Pierre et Mlles Mol, Mollier, Magnin, Lalaille, Moreau et Couvreur.

A ce drame émouvant succédait *Génesse de Chabert*, opérette en 1 acte de MM. Gremance, paroles, musique d'Offenbach. Cet opéra-bouffe, dont il n'est rien de ses plus belles pages, a obtenu du succès grâce à la gaîté du dialogue, et surtout à la jolie chanson *Sous un balcon* que Mme Astruc a détaillée dans la perfection la fin de ses couplets et a dû en bisser le refrain. Le duo final a été rendu par Mlles Astruc et Couvreur.

Mlle Dorothée a été très bien comprise le rôle de Sifrou qu'il a rendu dans leur ensemble irréprochable.

Egalement Mmes Desroziers, Mélique et Couvreur ainsi que MM. Rey, Henri Couvreur, Moreau et Lalaille, méritent des félicitations. FORTUNIO.

Marcq-en-Barœul. — La fête donnée hier, dans la salle de gymnastique, par les trois sociétés du Quesnoy-Marcq, a eu le succès de la soirée faite au profit des pauvres, à des des plus intéressantes.

Devant une salle comble, musiciens et chanteurs se sont fait applaudir et bisser par un public heureux de rendre hommage à leur talent et à leur dévouement.

Il est fait pas oublier, en effet, que non seulement ce sont les membres délégués de ces trois sociétés qui se sont chargés de toutes les souscriptions, mais encore que ces sociétés ont pris à leur charge les frais occasionnés de cette fête et un ont pris en outre, tout le programme avec leurs propres moyens.

L'enthousiasme du public a été porté à son comble par la jolie ronde des fleurs de M. G. Delil, interprétée par 200 enfants des écoles, appuyés par La Lyre Ouvrière, avec accompagnement de la musique du 1er régiment de ligne.

Il faut, en cette circonstance, remercier tout particulièrement M. G. Delil qui a mis au Quesnoy-Marcq, gracieusement en autorisant ces chants et en envoyant toutes les partitions de musique et de chant.

M. Fremaux, adjoint, a remercié les organisateurs et les chanteurs au nom de la municipalité et du pays, en présence de M. Mérain, le mercé des centres de Lille et d'Roubaix le résultat total de la souscription qui est de 1,569 fr. 70 dont mille francs ont été déjà versés au bureau de bienfaisance et distribués par les soins du chanteur et du pays.

Ce résultat est encourageant pour les promoteurs de cette fête, assez de Roubaix-Tourcoing pour les centres de Lille et de Roubaix de donner, quand il y a des malheureux à secourir. Nous serions heureux de voir cet exemple suivi dans notre région parmi les groupes et les villes qui ont souffert depuis deux mois. Nous ne devons pas oublier de signaler le désintéressement de la Lyre Ouvrière qui a prêté son concours bénévolement sans demander une subvention municipale comme participation à la fête de bienfaisance.

Trois amateurs libres : MM. Pagart, baryton, Mouton, ténor et Mlle Pagart, cantatrice, ont bien voulu prêter leur concours à la fête. Les trois artistes ont reçu des nombreux bouquets et ont été applaudis par le public.

Ville de Roubaix — Programme du concert donné par les orphéonistes Crick-Sicks, à ses membres honoraires, le dimanche 9 février, à 3 heures du soir, dans la salle des concerts (Grande-Harmonie).

1. Fragments Rustic
2. A. Chœur des Romains, d'Hérodiade, Massenet ; B. Minuit, avec solo de baryton par M. Dervaux, Kallo. Par les orphéonistes Crick-Sicks.
3. Le Rêve Parisien, par M. Dervaux.
4. Air de Gérald, par Mlle Alice Cuvelier. — Massenet.
5. Mademoiselle, par M. Th. Dévoye. — —
6. Trio de Guillaume Tell, par MM. P. Deldyck, L. Lefebvre, G. Purisse. — Rossini.
7. Les *Jurons de Cadillac*, comédie en un acte, par Mme et M. Dervaud, du Grand-Théâtre de Roubaix.

Deuxième partie

1. A. Les vois du soir, chœur ; B. Paix charmante, Rameau. Par les orphéonistes Crick-Sicks.
2. Mademoiselle, par M. Dervaux.
3. Air de Giralda, par Mlle Alice Cuvelier. — Ach. Adam.
4. Air de l'Etoile du Nord, par M. Parisse. — Meyerbeer
5. Duo de la Petite Marie, par Mlle Alice Cuvelier et M. H. Dervaux. — Lecocq.

Monsieur ou ce cercle, comédie en un acte, par Mme et M. Dervaud, du Grand-Théâtre de Roubaix.

Le piano sera tenu par MM. L. et J. Rosour.

LILLE

Grand-Théâtre. — A 6 heures 1/2 : Le Duelle Lévan. — Les Dragons de Villars.

Vaudeville. — La Maison de Fortunio, op.-com. — La Canolière et la Kermesse, ballets.

Cosmorama photoplastique mouvant. — 3, rue Jean Roisin. — La Soiée.

CONVOCATIONS

Union des Travailleurs de Roubaix. — Réunion générale, mercredi 1 février 1899, à 9 heures du soir, Grand'Rue, chez M. Louis Catrice, à l'Angle-Lion d'Or.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 2 février

Nicolas Nachteryale, rue Longue-Haie. — François Boucher, rue des Anges, 25. — Denise Dupraelle, rue Jean-Jaurès, 19. — Alfred Bonte, rue Germinale, 73. — Augustine Morelle, rue Fabre d'Or. — Eugène Montagne, rue de Tourcoing. — Clémentine Cuvelier, rue Voltaire, 98. — Gaston Vanmoenen, rue d'Alger.

Mariages

Entre : Auguste Cazalle, ferblantier, 32 ans, et Charlotte Dehoumon, sans profession, 31 ans. — Tourcoing. — François Chabelle, 21 ans, et Lucie Phipoz, ménagère, sans profession, 20 ans, rue de Malfaisant, 30 bis, et Marie Dubreuh, ménagère, 21 ans. — Jean-Baptiste De Buric, tendeur, 23 ans, et Marie Destoop, journalière, 22 ans.

Décès

Hermanne Hoornaert, 60 ans, rue de Condé, 17. — Sophie Pouvreau, 8 ans, rue d'Hem, 1. — Marie Porta, 82 ans, rue Saint-Jean. — Charles Fille, 20 ans, Hôpital-Lox.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 30 janvier

Alice Vandekerchove, à la Croix-Rouge. — Henri Vandenbussche, rue de Norville.

Du 31

Yvonne Delaire, rue Gérard. — Jeanne Collewaert, rue de la Croix-Rouge. — Jeanne Verbaere, rue du Tilleul. — Louis Vanoutryve, rue de Lille. — Hilaire Dubrey, rue Saint-Roch.

Décès du 31 janvier

Joséphine Dupouhe, 1 an 10 mois, rue de la Croix-Rouge.

Du 31

Angèle Gallier, 15 jours, rue de Tourcoing. — Marguerite Desplanque, 2 ans 10 jours, rue de Châtelet. — Jeanne Mathieu, 1 an, rue du Château. — Alexandre Mathieu, 25 mois, rue de Lille. — Marie Lemaire, 3 mois, rue de Lannoy. — Charles Lemaire, 3 mois, rue de Lannoy.

Publications de mariages

Jules Baisez, 28 ans, ferblantier, et Pauline Dubchaud, 24 ans, sans profession, rue Neuve, 26 bis, porte-faix, et Louise Joos, 21 ans, servante. — Auguste Dumortier, 53 ans, journalier, et Marie Cailleau, 45 ans, sans profession.

Mariage

Louis Dumortier, 26 ans, ferblantier, et Stéphanie Remmay, 23 ans, modiste.

ÉTAT-CIVIL DE PLERS-LILLE

Du 20 au 30 janvier

Naissances. — Marcel Delleoq, à la Place. — Félicie Godin, au Recueil.

Décès. — Sophie Berlie, 14 ans, épicière au Bourg. — Julie Mouvin, 19 jours, à la Place. — Alphonse Polet, 2 ans, à Gaulcon. — Sophie Favier, 55 ans, à la Place. — Hélène Bernamont, 18 mois, au Brocq. — Louis Quinnoy, 50 ans, Eclusier. — Emile Lesage, 7 ans, au Sart. — Victorie Thiery, 43 ans, au Sart.

Promesses de mariage. — Louis Bourgois, 23 ans, tisserand à Lys-lez-Lannoy, et Célina Verkruysse, 22 ans, fileuse à Flers.

PLUS DE CHAUVES!
Ni de CHEVEUX GRIS
Repousse certaine à tout âge
CROISSANCES ÉTONNANTES de Cheveux
Barbes & Moustaches
Arrêt immédiat des Chutes par la
POMMADE QUINIQUE LECHAUX
Pommade hygiénique, régénératrice
qui augmente les vitalités, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Glycère & Quinquina et Antiseptol — Prospectus explicatif gratis
Prix : Pommade, pots de 3 fr. 5 fr. ; pots en tubes 2 fr. 6.
Marie LECHAUX, Pharmacien, rue Saint-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Orfil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Dorte et Cie ; Comme ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; Derosbiaix, rue Puebla. — A Tourcoing : MM. Bruneau ; Vanneuville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fromez, A. Bertier. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien. — Et M. Bilon, 18, rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

SIROP et PATE D'AUBERGIER
ÉLECTUAIRE VÉGÉTAL approuvé par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE de PARIS dans TOUS LES CAS de PULMONIE, ASTHME, RHUMES, GRIPPES, ROUGEOLES, COQUELUCHE, ENFLAMMATION DE POITRINE. — SIROP : 2 fr. PATE : 1 fr. 50

ASTHME GUERISON CERTAINE par l'emploi du Cigarettes ÉGYPTIENNES de M. BOUCHARA, Pharmacien de 1re classe à Lille, Envoi gratis et franco de Prospectus et certificats de guérisons.

Cours des Céréales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 2 Février. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques. — Tendance

Courant..	59 25	59 50	Mars-Avr.	59 25	59 50
Mars.....	59 50	59 25	4 de mars	—	59 25

Marque Cagnoli : 81. — Circulation : 9.007

Blé. — Tendance

Courant..	21 [illegible]		Mars-Avr.	21 35	21 50
Mars.....	21 50		4 de mars	21 50	—

Seigle. — Tendance

Courant..	—		Mars-Avr.	12 75	—
Mars.....	—		4 de mars	12 50	12 50

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

	LILLE		HUILES DE L'ESTOMAC		TOURT. l'hectolitre l'hect. les 100 Kilos.	
	Cts	Cts	Cts	Cts	Cts	Cts
Colza	—	—	—	—	16 —	4 [illegible]
Œillette 3/6	—	61	—	—	15 —	4 [illegible]
Lin de pays	—	56	—	51	26 —	4 25
Lin étranger	—	—	—	—	26 —	4 [illegible]
Cameline	—	—	—	—	16 —	4 —
Chanvre	—	—	—	—	16 —	4 —

Huile de colza (*Dépêche spéciale*) pour quinquet :

PARIS, 2 Fév. — (*Dépêche spéciale*).

Courant..	61 75	62 50	Courant..	—	53 50
Mars.....	64 25	—	Février..	—	—
Mars-Avr.	66 25	65	Mars-Avr.	54 25	53 50
4 de mars	65 75	65	4 de mars	55 —	53 —

SUCRES

LILLE	Cours du jour	Courspréité
Sucre N° 3 (88 degrés)	32 50	— — 32 — —
— acquitté	—	— — 37 — —
— raffiné	—	— — — — —
— pain 6 kil. n° 1	109 —	— — — — —
Sucres disponibles	—	— — — — —
Mélasse	—	— — — — —
1/6 en disponible	—	— — — — —

PARIS, 2 Fév. — (*Dépêche spéciale*).

Sucres indigènes.	— Tendance	
		Clôture
Janvier	33 25 —	— — — —

Sucres blancs.	— Tendance			
Cour....	36 25	—	—	—
Mars....	—	—	—	—
Avril...	36 75	—	36 —	—
Mai....	36 87	—	—	—
Juin....	—	—	—	—
Raffiné	106 —	—	106 —	—

Stocks : 0.000

CAFES

Havre.	(à terme).				
Vente	300 sacs.				
Janvier	[illegible]	—	Juillet	—	96 25
Février.	91 [illegible]	90 25	Août	—	95 50
Mars	—	91	Septembre	—	95 50
Avril	88 25	—	Octobre	—	95 50
Mai	87 25	—	Novembre	—	—
Juin	87 25	—	Décembre	—	—

Anvers.	— Santos.		Oct.	—	nov.	—
déc.	—	jan.	—	fév.	100	mars. 100
avril	—	mai	—	juin	—	juillet —
août	—					
Vente : 0.000 sacs.						

ALCOOLS

PARIS, 2 Fév. — (*Dépêche spéciale*).

Spiritueux. — Tendance

	31	2	Clôture
Courant.....	37 [illegible]	37 [illegible]	[illegible]
Mars.....	37 25	37 50	—
Mars-Avril	37 [illegible]	37 [illegible]	—
4 de mai....	37 50	37 50	—

COTONS

HAVRE, — Ouverture : 000 balles

Janvier. S.	—	61 1/4	Août.....	—	61 1/4
Février..	61	—	Septembre	—	61 1/4
Mars.....	—	61 1/4	Octobre..	—	61 1/4
Avril.....	—	60 7/8	Octobre..	—	61 1/4
Mai.....	—	61 1/4	Novembre	—	—
Juin.....	—	61 1/4	Décembre.	—	—

LAINES

Anvers, 2 Février

En disponible il a été traité 60 balles de la en suint et 000 balles Australie.

Poignées françaises de la Plata

Contrat A

Janvier, 000 .1. février 000 .1. mars 000 .1. avril 000 .1.

Vente, 0.000 kilos.

Poignées allemandes de la Plata

Contrat B

Décembre 5,40 0/0 ; janvier, 0.00 0/0 ; février, 5,50 0/0 ; mars, 5,40 0/0 ; avril, 5,40 0/0 ; mai, 5,37 1/2 ; juin, 5,40 0/0, juillet, 5,40 0/0 ; août, 5,40 0/0 ; septembre, 5,40 0/0 ; octobre, 5,40 0/0 ; novembre, 5,40 0/0.

Ventes : 70.000 kil.

Contrat M

Février 5,55.
Marché soutenu

PETROLES

Anvers.	Pays	Vente.
Disponible	[illegible]	[illegible]
—	—	—
—	—	—
4 derniers mois	[illegible]	[illegible]

COURSE DE LILLE

Du 2 février 1899

La première journée du mois est marquée par un peu de réaction. Amélie [illegible] du premier de 1 fr. 50 à 90 fr. 50 ; Amélie du 6 fr. à 99.90. Bailly est toujours faible de 3.50, on tombe à 3.95 et 3.90. Crédit commercial [illegible] de 1.50 à 1.25. Crédit foncier [illegible] de 1.50 à 1.25. Crédit foncier [illegible] de 1.50 à 1.25. Crédit foncier